

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 15 novembre 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

[Traduction]

LE DISCOURS DU TRÔNE

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend le débat, interrompu le mercredi 14 novembre, de la motion de M. Ken James: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session.

M. Patrick Boyer (Etobicoke-Lakeshore): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole pour la deuxième fois en l'espace de quatre jours. Sans doute est-il de bon augure que quelqu'un qui siège au tout dernier rang, le plus élevé de la Chambre, puisse prendre ainsi la parole. Je songe aux propos tenus ici un jour par un de mes amis, Sean O'Sullivan, qui siégeait au fond de la Chambre. Il a dit que tout siège à la Chambre des communes était bon à prendre. C'est un endroit bien particulier et, en m'asseyant ici en silence avant l'ouverture de la séance ce matin, dans cet endroit presque pareil à une cathédrale, un endroit imprégné d'histoire, je pensais à des célèbres premiers ministres comme Macdonald, Borden et Diefenbaker, mais aussi aux hommes et aux femmes qui sont venus de différentes régions du pays pour représenter leurs électeurs. Un grand nombre d'entre eux, sinon la plupart, sont maintenant oubliés, mais à leur époque ils sont venus prendre la parole ici, contribuant de cette façon à édifier notre pays et à créer une réalité à partir d'un simple rêve.

J'éprouve un sentiment très particulier à siéger ici moi-même. Je fréquente les assemblées législatives depuis longtemps. Mon père, Robert J. Boyer, a siégé pendant 17 ans à l'Assemblée législative de l'Ontario. J'ai travaillé dans cette enceinte pour Heward Grafftey, qui était alors député, et plus tard pour Robert Stanfield, lorsqu'il était chef de l'opposition. J'ai également fréquenté Queen's Park lorsque je travaillais pour le procureur général de l'Ontario, Arthur Wishart. C'était une expérience très enrichissante, mais maintenant, c'est pour moi un grand honneur que de pouvoir occuper dans cette célèbre Chambre des communes du Canada mon propre siège d'où je peux adresser la parole aux autres députés, et c'est un privilège que j'apprécierai tant que les électeurs d'Etobicoke-Lakeshore voudront me garder ici.

En fait, je me souviens d'être venu m'asseoir dans la tribune il y a bien des années, avec ma mère, maintenant décédée, Patricia M. Boyer. Vers l'âge de douze ans, j'ai rêvé qu'un jour je siégerais ici. J'ai vraiment de la chance de vivre dans un pays démocratique où les hommes et les femmes sont libres de réaliser leurs rêves. Le processus démocratique nous permet, avec un peu d'aide et de persévérance, de faire évoluer notre système politique.

Je ne suis pas le premier du nom de Boyer à siéger ici, monsieur le Président. Il y a eu avant moi Louis-Alphonse Boyer,

qui était né à Montréal en 1839. C'était un marchand de bois qui exploitait également une ferme modèle à Saint-Lambert. Il a été maire de Saint-Lambert avant d'être élu ici en 1872. C'était un libéral.

Des voix: Bravo!

M. Boyer: Puis, il y a eu Gustave Benjamin Boyer. Il était né à Saint-Laurent en 1871. Il était journaliste et conférencier sur les questions agricoles pour le gouvernement du Québec. Il était fondateur et rédacteur en chef de *L'Écho de Vaudreuil* et il a été élu à la Chambre des communes en 1904. C'était également un libéral.

Des voix: Bravo!

M. Boyer: Il y a eu un autre Boyer, Arthur Boyer, qui n'a jamais été élu ici, mais qui a été sénateur à l'autre endroit. Il était né à Montréal en 1851. Il présidait la maison d'édition La Canada et lui aussi était libéral, comme les députés d'en face seront heureux de l'apprendre.

● (1110)

Néanmoins, monsieur le Président, les choses changent au Canada. La situation évolue, et je suis heureux d'être le premier Boyer à siéger ici non pas comme libéral mais comme progressiste conservateur. Cela témoigne d'une évolution dans le pays. C'est un signe des temps. On se demande si mon nom se prononce Boyé ou Boyeur. Je suis né à Bracebridge dans le centre de l'Ontario et l'autre jour . . .

[Français]

. . . un des journalistes de la société Radio-Canada, monsieur le Président, m'a demandé: Bon, est-ce que votre nom se prononce «Boyé» ou «Boyeur», et j'ai répondu que c'était un bon nom bilingue pour un pays bilingue. Il est ainsi possible de me parler dans les deux langues, avec un nom comme le mien.

[Traduction]

Peu n'importe comment on prononce mon nom, monsieur le Président—et je suis certain que les députés de l'opposition vont me traiter de tous les noms tant que je serai à la Chambre—je suis fier d'être député d'Etobicoke-Lakeshore. C'est un honneur pour moi de représenter les électeurs et électrices de cette circonscription et je considère leur appui comme une marque de confiance.

Le 4 septembre, le gouvernement canadien a été légalement renversé. Comme je le signale dans un de mes livres, *Political Rights*, les Canadiens sont trop souvent peu soucieux de leurs libertés et des rouages de notre appareil démocratique. Il faut se garder de faire peu de cas du fait que nous avons pu changer de gouvernement par des voies légitimes et pacifiques, mais plutôt songer sérieusement au degré de civilisation et de compréhension mutuelle que nous a permis de façonner un régime aussi ordonné de gouvernement.